

PAGE SPÉCIALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

1^{er} tour

M. GIBIER Louis
Mme GUEGUEN Sylvie
M. FOUASSON Jean-Maurice
Mme. COESLIER Catherine
M. CIEREN Alain
Mme ELIE Marie-Henriette
Mme COGNEE Christianne

M. PETRARU Cyril
Mme GROIZARD Colette
Mme PERAUDEAU-CADIC Véronique
M. MAURICE Philippe
M. FRIOUX Patrick
M. ROUSSEAU Fabrice
Mme FOUASSON Emmanuelle

M. DELAUNE Grégory
Mme BURNEAU Florence
M. MORACCHINI Michel
Mme MAURICE Dominique
Mme MARIE Charlène

Monsieur Dominique MAURICE (liste de Michel MORACCHINI), après avoir été élu, a démissionné et a été remplacé par le membre suivant de la liste de Michel MORACCHINI : Madame Myriam PRAUD.

Suffrage obtenus

Listes	1 ^{er} bureau	2 ^{ème} bureau	3 ^{ème} bureau	TOTAL	Siège Commune	Siège Communauté de Communes
Liste conduite par M. Louis GIBIER	240 (71,43%)	139 (61,23%)	187 (73,33%)	566 (69,19%)	16	5
Liste conduite par M. Michel MORACCHINI	96 (28,57%)	88 (38,77%)	68 (26,67%)	252 (30,81%)	3	0
TOTAL	336	227	255	818	19	5

Le taux de participation est de **54,74%**

Municipalité

Maire et adjoints :

Louis GIBIER, Maire (réélu)
Sylvie GUEGUEN, 1^{ère} adjointe (réélue)
Jean-Maurice FOUASSON, 2^{ème} adjoint (réélu)
Catherine COESLIER, 3^{ème} adjointe (élue)
Alain CIEREN, 4^{ème} adjoint (élu)

Conseil communautaire

Délégués communautaires :

Louis GIBIER, vice-président
Catherine COESLIER, vice-présidente
Sylvie GUEGUEN, membre
Jean-Maurice FOUASSON, membre
Cyril PETRARU, membre



Louis GIBIER

Conseillers municipaux mandat 2020/2026



Sylvie GUEGUEN



Jean-Maurice FOUASSON



Catherine COESLIER



Cyril PETRARU



Florence BURNEAU



Alain CIEREN



Véronique PERAUDEAU-CADIC



Philippe MAURICE



Emmanuelle FOUASSON



Grégory DELAUNE



Christianne COGNÉE



Patrick FRIOUX



Colette GROIZARD



Fabrice ROUSSEAU



Marie-Henriette ELIE



Michel MORACCHINI



Charlène MARIE



Myriam PRAUD

Commissions 2020

1 - FINANCES - BUDGETS - GRANDS PROJETS BIENS COMMUNAUX ET PATRIMOINE

Vice-Présidente : Catherine COESLIER

Membres : Sylvie GUEGUEN, Jean-Maurice FOUASSON, Alain CIEREN, Cyril PETRARU, Philippe MAURICE, Michel MORACCHINI

2 - VOIRIE - RESEAUX - SECURITE - SECOURS CEREMONIES

Vice-Président : Jean Maurice FOUASSON

Membres : Christianne COGNEE, Patrick FRIOUX, Philippe MAURICE, Mariette ELIE, Michel MORACCHINI

3 - VIE ECONOMIQUE - NUMERIQUE - FIBRE OPTIQUE

Vice-Président : Cyril PETRARU

Membres : Grégory DELAUNE, Catherine COESLIER, Véronique CADIC, Emmanuelle FOUASSON, Charlène MARIE

4 - URBANISME - FONCIER - MER - PCS NAUTISME

Vice-Président : Alain CIEREN

Membres : Cyril PETRARU, Sylvie GUEGUEN, Jean-Maurice FOUASSON, Patrick FRIOUX, Florence BURNEAU, Michel MORACCHINI

PCS (Plan communal de sauvegarde) : Alain CIEREN, Jean-Maurice FOUASSON

PLU – DPU – PPRL – SCOT : S'ajoutent = Maire + Catherine COESLIER

5 - SPORTS - LOISIRS - ECOLES - ENFANCE JEUNESSE

Vice-Président : Philippe MAURICE

Membres : Emmanuelle FOUASSON, Colette GROIZARD, Fabrice ROUSSEAU, Grégory DELAUNE, Charlène MARIE

6 - ENVIRONNEMENT - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Vice-Présidente : Sylvie GUEGUEN

Membres : Véronique CADIC, Cyril PETRARU, Florence BURNEAU, Christianne COGNEE, Mariette ELIE, Michel MORACCHINI

Rendez-vous avec les élus en Mairie

Maire, Adjoints, responsables des commissions, conseillers municipaux de la majorité et de la minorité.

Les élus ne reçoivent que sur rendez-vous. Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous avec les élus, vous êtes invité(s) à prendre contact soit à accueil de la Mairie ou par téléphone (02.51.39.68.58) ou par mail (accueil.mairie@barbatre.fr). Pas de rendez-vous les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

A la suite de l'installation du conseil municipal, il a été procédé, par un vote de liste à bulletin secret et à la proportionnelle, à la désignation des "grands électeurs" qui participeront à l'élection des Sénateurs de la Vendée (3) le dimanche 27 Septembre prochain à La Roche-sur-Yon.

Ont été élus :

Titulaires (5) : Louis GIBIER - Sylvie GUEGUEN - Jean Maurice FOUASSON - Catherine COESLIER et Alain CIEREN.

Suppléants (3) : Véronique PERAUDEAU-CADIC - Cyril PETRARU et Florence BURNEAU.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le conseil d'administration du CCAS a été installé. Le Maire en est membre de droit et Président. Il est composé de 16 membres, en parité entre les membres issus du conseil municipal et ceux nommés par le Maire. Mme Catherine COESLIER a été désignée Vice-Présidente.

Composition :

Mme Catherine COESLIER - Mme Sylvie GUEGUEN - M. Jean Maurice FOUASSON - Mme Mariette ELIE - Mme Christianne COGNEE - M. Fabrice ROUSSEAU - Mme Colette GROIZARD - Mme Myriam PRAUD - Mme Martine POMARE - M. Guy ATLE - M. Patrice RAIMOND - Mme Lucienne CHARON - Mme Mireille DENIS - Mme Juliette SEGUIN - Mme Christianne FOURAGE - Mme Danielle COMBES.

MERCI

MUNICIPALES 2020

BARBÂTRE, une dynamique d'avenir

Elles ont eu lieu malgré la crise sanitaire, à la veille de la mise en confinement du pays tout entier. La participation au vote des électeurs Barbâtrins inférieure à celle de 2014 s'est révélée très honorable comparée à la moyenne nationale.

Nous nous sommes engagés dans ces municipales afin de prolonger l'œuvre entreprise depuis 2014. Notre liste a recueilli près de 70% des suffrages dès le 1^{er} tour. 16 de ses membres ont été élus ou réélus sur les 19 que compte le conseil municipal.

J'adresse au nom de tous, nos vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance, sans doute la reconnaissance du travail accompli. Une équipe soudée, quelque peu renouvelée, qui s'est tout de suite mise en action afin d'engager le programme et les promesses annoncées tout au long de la campagne. Personnellement, j'ai été à nouveau reconduit dans ma fonction de Maire, passionnante et exigeante. Je continuerai d'être le Maire de tous les Barbâtrins, avec cette volonté qui est la mienne, d'apaiser, de rassembler, de donner toute sa place à l'humain, à la tolérance, à la convivialité. J'adresse tout mon respect à toutes celles et tous ceux qui ont fait un choix différent lors de cette élection. Une seconde liste, représentée par trois membres dans l'équipe municipale 2020/2026 a permis à la démocratie de s'appliquer pleinement. Notre nature généreuse et respectueuse nous portera à mettre du vert dans nos actions, du bleu dans nos vies, afin de bâtir tous ensemble une dynamique riche en couleurs.

Que ce soit BARBÂTRE qui gagne !

